

«Etre déraciné est un traumatisme»

EXPOSITION Dix artistes adoptés durant leur enfance partagent leur parcours de vie à l'espace Le Mur à Neuchâtel. Un projet qui résonne avec l'actualité: le Conseil fédéral a fait part de son souhait de mettre fin aux adoptions à l'international

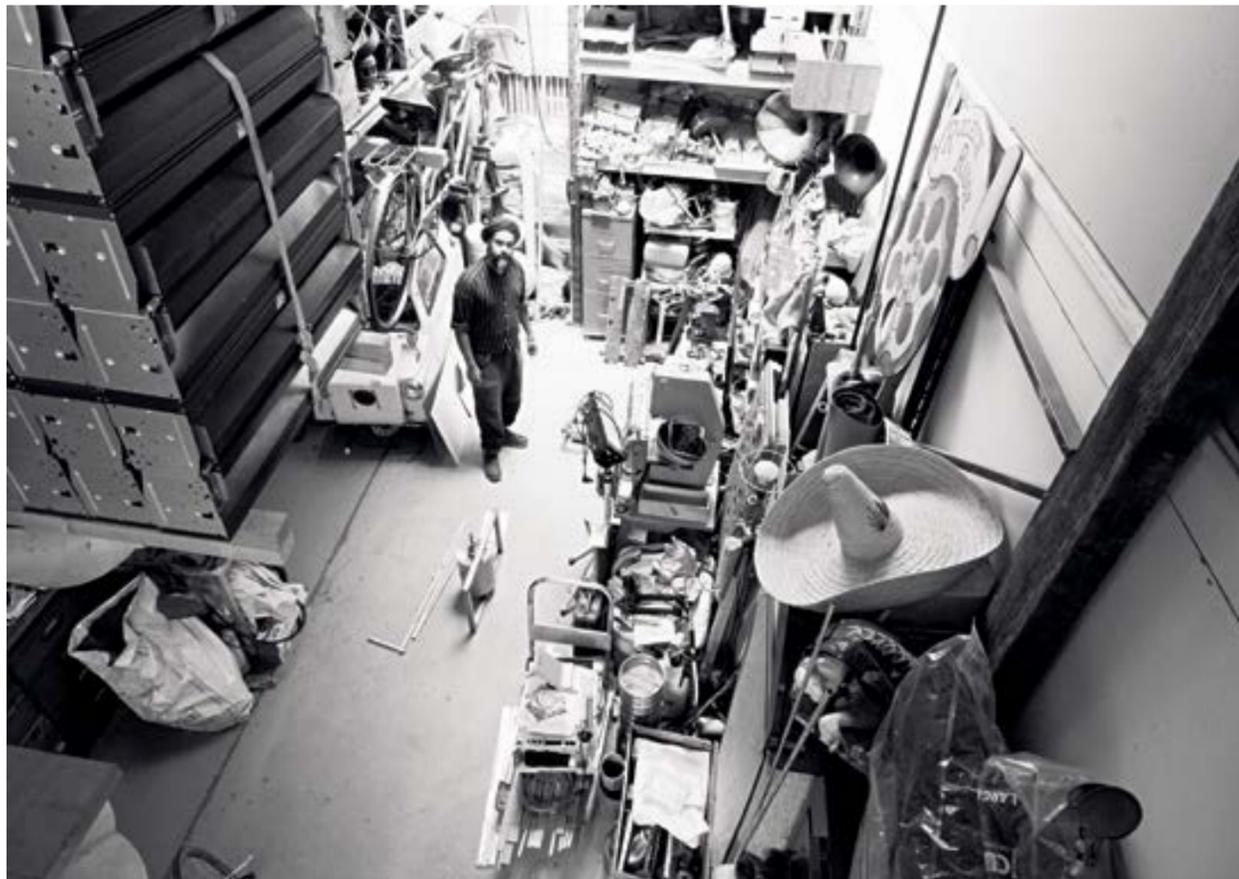
JADE ALBASINI

Les dix adultes qui nous regardent à travers l'objectif ont eu des vies très différentes mais ils ont deux choses en commun. Toutes et tous ont été adoptés à l'international entre les années 1977 à 1993 – ils viennent du Guatemala, du Pérou, du Sri Lanka, d'Inde, de Thaïlande ou encore du Brésil. Et ils traversent les traumatismes liés à leur abandon grâce à leurs pratiques artistiques, qu'il s'agisse de création de bijoux, de DJing ou de maquettisme. Dans l'exposition *Résiliences*, à découvrir jusqu'au 31 mai à l'espace Le Mur-Boutique Réunies à Neuchâtel, ils partagent leurs récits, entre déracinement culturel et réparation. «Ce projet n'est pas politique mais personnel. On n'accuse personne. Nous ne sommes pas dans la revendication», commence la photographe neuchâteloise Lekha Gabbarini-Diacon, derrière l'initiative. Née en Inde en 1979, elle a été adoptée par une famille dans le Jura bernois alors qu'elle avait 20 mois.

Risques de pratiques illégales

En 2022, elle lance un appel sur les réseaux sociaux pour collecter des histoires semblables à la sienne. «En ayant eu des enfants, j'ai compris qu'il me manquait vraiment des éléments de ma propre naissance. Pour ne pas transmettre ces zones d'ombre à mes filles, j'ai voulu enfin creuser. Ça n'enlève pas tout l'amour que j'ai pour mes parents adoptifs», précise-t-elle. Lekha Gabbarini-Diacon photographie des personnes en Suisse romande dont l'histoire est façonnée par l'adoption à l'international. «Avec ce projet, nous voulions mettre en lumière qu'il y a encore de fausses croyances. On a longtemps voulu croire que l'adoption était une solution heureuse pour les parents et pour l'enfant. Mais il est évident que le fait d'être déraciné constitue un traumatisme qui engendre tout de même des séquelles. Pour retrouver un bien-être, il faut être en mesure de les gérer, voire de s'outiller. L'art est un chemin de résilience efficace», intervient Alexia Piaget, une des participantes née en 1982 au Sri Lanka, qui a rejoint le val de Travers (NE) la même année.

Alors qu'il y a 40 ans, des centaines d'enfants étaient adoptés chaque année par des couples en Suisse, les chiffres ont chuté à une trentaine en 2024. Comment l'expliquer? «La procréation médicalement assistée n'en était qu'à ses débuts. Et le parcours d'adoption est plus exigeant aujourd'hui», précise Isabelle Lammerant, chargée de cours en



L'atelier de Gerry, l'un des artistes qui présentent leur travail dans le cadre de l'exposition «Résiliences». Il est ici photographié par l'initiatrice de l'événement. (CORSEUX, 19 FÉVRIER 2023/LEKHA GABBARINI-DIACON)

droit de la famille européen et comparé à l'Université de Fribourg, également consultante adoption au Service Social International-Suisse. Elle poursuit: «Par exemple, il est obligatoire actuellement pour les futurs parents de suivre une formation pour comprendre l'impact psychique sur l'enfant. Mais aussi, tout est mis en œuvre pour le laisser dans son environnement culturel. L'Etat d'origine doit aider les familles à garder leur enfant et, à défaut, l'adoption locale est privilégiée.»

«Nous voulons mettre en lumière qu'il y a encore de fausses croyances»

ALEXIA PIAGET, BIJOUTIÈRE-JOAILLIÈRE

La baisse du nombre d'adoptions est aussi un argument avancé par le Conseil fédéral qui, en janvier dernier, annonçait vouloir modifier la loi sur l'adoption internationale en vue de son

interdiction. Un rapport réalisé par un groupe d'experts indépendant en 2024 révèle une série d'abus sur des situations ayant eu lieu entre 1970 et 1999 dans dix pays: les risques de pratiques illégales, de traite d'enfants ou de falsification de documents ne peuvent pas être entièrement éliminés, y compris avec un cadre légal strict. Le Département fédéral de justice et police (DFJP) est donc mandaté pour préparer un projet de loi d'ici à fin 2026.

Un projet «extrême et disproportionné»

L'annonce d'un futur arrêt de ces adoptions, qui fait écho à une décision similaire aux Pays-Bas et au Danemark, a provoqué de fortes réactions au parlement. A 19 voix contre six, la Commission des affaires juridiques du Conseil national s'y est opposée. Elle a déposé une motion. Pour elle, il est possible de renforcer le dispositif actuel en matière de contrôles. «La Suisse est tout à fait capable de collaborer avec d'autres pays qui ont des fonctionnements différents, de manière proactive. Il ne faut pas hésiter à refuser certaines coopérations qui ne sont pas éthiques, comme on le fait déjà

avec le Guatemala ou le Népal», assure Isabelle Lammerant, estimant l'interdiction générale trop drastique. «Il y avait trop peu de contrôles dans les années concernées par le rapport sur lequel se base la décision du Conseil fédéral. Depuis notre ratification de la Convention de La Haye en 2003, il y a 22 ans, le travail est beaucoup plus éthique. Il ne faudrait pas tout arrêter par angoisse.»

Le PLR a également lancé une interpellation face à un projet qu'il juge «extrême et disproportionné», créant selon lui une insécurité juridique. Le parti plaide pour que la Suisse reste un pays d'accueil. Le 14 mai, en réponse, le Conseil fédéral a réitéré sa position mais rappelé que deux scénarios pour une future politique de l'adoption internationale sont en cours: celui de l'arrêt, qu'il favorise, et celui des réformes. Il estime cependant que ces dernières «ne permettraient pas de tenir suffisamment compte du bien de l'enfant». Le gouvernement fédéral assure encore qu'à ce stade les procédures en cours continuent d'être traitées et que de nouvelles demandes d'adoption peuvent être déposées.

Mais qu'en pensent les premiers concernés? «Le gouvernement a opté pour une décision extrême car on ne pourra jamais être vraiment en mesure de contrôler ce qui se fait hors de nos frontières», réagit Lekha Gabbarini-Diacon, en ajoutant qu'elle n'est pas contre l'adoption. «Je ne pense pas que ce soit problématique d'accueillir un enfant dans son foyer, mais tout ce qui se passe autour l'est. Nous n'avons pas été assez soutenus psychologiquement. Nos parents adoptifs ont aussi manqué d'aide. De nos jours, j'espère que l'accompagnement est meilleur, avec l'avancée des recherches sur les traumatismes des suites d'un abandon, sur l'impact du déracinement, du développement pédopsychiatrique ou du racisme systémique.»

Seule à la recherche de réponses

Un avis partagé par Alexia Piaget. «Au vu du nombre de personnes adoptées en Suisse, il serait peut-être préférable de se demander d'abord comment restituer l'identité des personnes qui sont aujourd'hui en souffrance. Cela concerne notre société mais aussi celle de demain, car nos enfants héritent aussi de notre histoire.»

La quête des origines est une priorité pour de nombreuses personnes adoptées. Toutefois, le dossier de Lekha stagne. «Les autorités suisses prétendent accompagner nos recherches mais finalement, j'ai trouvé plus d'informations directement auprès de l'orphelinat où j'ai été déposée en Inde», confie la quarantenaire qui a enquêté seule, à la recherche de réponses. «On me propose de faire des tests ADN mais ça n'a pas de sens dans un pays de plus de 1,4 milliard d'habitants. Les gens n'ont souvent pas les moyens de faire ces démarches. Je me suis faite à l'idée que je ne saurai jamais tout.» Alexia Piaget partage ce désarroi. «Beaucoup de personnes n'ont pas le soutien promis et se font malheureusement balloter d'un service à l'autre.»

«J'espère que l'accompagnement des familles est meilleur de nos jours»

LEKHA GABBARINI-DIACON, PHOTOGRAPHE

Une réalité soulevée par le rapport susmentionné. Il manquerait des bases légales pour la recherche d'informations sur les familles d'origine. Une réforme doit être examinée par le DFJP qui entame une période de consultation auprès des cantons. A noter que dans certains gouvernements à l'étranger, le droit à l'anonymat pèse parfois plus lourd que le droit à la connaissance de sa généalogie. «Des pays d'origine sont parfois défavorables à la levée du secret. Au moment de l'abandon, leurs autorités collectent le maximum d'informations mais parfois, il n'est pas possible de trouver ne serait-ce qu'un prénom de naissance», concède Isabelle Lammerant.

Des prénommes qui révèlent pourtant déjà une part de soi, comme dans les trajectoires des artistes de l'exposition *Résiliences*. L'ensemble de leurs témoignages existe aussi en format livre. L'objet littéraire cherche encore son éditeur pour toucher davantage de publics. Le Conseil fédéral quant à lui répondra prochainement à la motion parlementaire qui demande de bloquer le processus législatif sur l'interdiction de l'adoption à l'international. Cette thématique sensible n'a pas fini d'alimenter les débats en Suisse, mais aussi à l'étranger. ■

Résiliences, exposition à l'espace Le Mur-Boutique Réunies à Neuchâtel, jusqu'au 31 mai.

Avec «Alpha», Julia Ducournau continue à se regarder le nombril

CINÉMA Palme d'or 2021 pour «Titane», la cinéaste française revient en compétition avec un long métrage qui, malgré un ancrage dans les années sida et des références au covid, est un nouvel exercice de style creux et prétentieux

STÉPHANE GOBBO, CANNES

Retour forcément attendu en compétition que celui de Julia Ducournau, quatre ans après une Palme d'or obtenue avec son deuxième long métrage, *Titane*. Un sacre qui en avait surpris plus d'un, et c'est peu

dire, tant ce film de genre sous (trop) forte influence du *body horror* tel que pratiqué par David Cronenberg nous avait paru aussi creux que prétentieux, mû par une volonté de choquer plutôt que de signifier. Voici donc la réalisatrice française de retour avec *Alpha*, un troisième long dont le seul résumé officiel ne déflorait pas grand-chose d'une histoire de nouveau construite dans une évidente posture provocatrice: «Alpha, 13 ans, est une adolescente agitée qui vit seule avec sa mère. Leur monde s'écroule quand, un jour, elle rentre de l'école avec un tatouage sur le bras.»

Ce tatouage, un grand A comme Alpha (Mélicha Boros), la précoce préadolescente se l'est fait tatouer artisanalement lors d'une fête. Sa mère (Golshifteh Farahani) est médecin et elle s'inquiète: l'aiguille était-elle propre? Car un impitoyable nouveau virus qui se transmet par le sang vient d'apparaître, et il est mortel. Inquiète, ostracisée par ses camarades de classe, à l'exception d'un camarade amoureux, Alpha va soudainement devoir partager sa chambre avec son oncle Amin (Tahar Rahim, qui en fait des tonnes), un junkie rachitique dont

elle n'a aucun souvenir et que sa mère veut aider dans sa tentative de sevrage. A-t-il contracté le virus, qui semble autant toucher les accros à l'héro que la communauté gay?

Des plaies et des stigmates

Le film se déroule – on le devine – dans les années 1980-1990, et ce virus évoque forcément le sida. Mais dans sa manière de parler d'isolement, de gens qui n'arrivent plus à se parler et d'hôpitaux surchargés, on sent également que la pandémie de Covid-19 a influencé l'écriture.

Las, malgré cet ancrage réaliste, Julia Ducournau ne semble avoir qu'une obsession: filmer des plaies et des stigmates, montrer des corps que la maladie transforme totalement, qui en zombie, qui en statue grecque ou en humanoïde, qui en croûte de sel (oui oui!)... Mélangeant les temporalités, opposant croyances ancestrales et recherches médicales, la réalisatrice évacue très vite le fond, préférant se regarder filmer, sûre de ses effets et de leur impact visuel. On est là dans un cinéma complaisant et nombriliste profondément déplaisant. ■